

Image not found or type unknown



Statut vie privée et familiale

Par **clydeshelton**, le **27/06/2014 à 14:00**

Bonjour, Tout d'abord merci d'avance pour vos réponses.rnrnMa conjointe et moi sommes étrangers et cela fait 2 ans qu'on est ensemble, nous sommes parents d'un petit garçon et nous souhaitons savoir si nous pouvons prétendre à un changement de statut vie privée et familiale. Concernant les attaches en France, pour ma part, toute ma famille est en France sauf ma mère et pour elle, elle n'a plus de lien direct avec sa famille depuis que ses parents ont appris qu'elle était enceinte (il y a environ 1 an et demi).rnrnCordialement.